

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **8 janvier 2020 à 16 h 00**, à l'Hôtel de Ville de la municipalité des Coteaux.

Étaient présents : Mesdames Denise Godin-Dostie, Andrée Brosseau, Jocelyne Bishop Ménard et Monsieur Christian Thauvette ainsi que Messieurs Jacques Legault, secrétaire et Claude Madore trésorier, tous formant quorum sous la présidence de la présidente Madame Denise Godin-Dostie.

Également présente : Madame Karina Verdon, directrice générale de Coteau-du-Lac.

Madame Denise Godin-Dostie, présidente, a ouvert l'assemblée à 16 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2221-01-20 Ouverture de l'assemblée

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Joclyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2222-01-20 Nomination Président et vice-président pour 2020

**Il est proposé par Madame Joclyne Bishop Ménard
Appuyé par Monsieur Christian Thauvette
Et résolu à l'unanimité**

QUE Madame Denise Godin-Dostie soit nommée à titre de présidente du conseil de la Régie d'Assainissement des Coteaux;

QUE Madame Andrée Brosseau soit nommée à titre de vice-présidente;

QUE leur mandat débute immédiatement et se termine au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

2223-01-20 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 8 janvier 2020 avec la modification de retrait du point #8. Mandat supervision des employés de la RAC et la numérotation sera corrigée automatiquement.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination Président et vice-président pour 2020
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal du 4 décembre 2019
5. Approbation des comptes à payer au 8 janvier 2020
6. Reconduction des mandats des délégués
7. Autorisation de signatures pour les effets bancaires
8. Achat licences supplémentaires chez Wonderware et contrat de service annuel.
9. Estimé de réparation de pompe sanitaire chez Pompes JP inc pour le poste Blanchard
10. Correspondances
11. Varia
12. Parole à l'assistance
13. Levée de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2020

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2224-01-20 Approbation du procès-verbal du 4 décembre 2019

**Il est proposé par Monsieur Christian Thauvette
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée tenue le 4 décembre 2019.

ADOPTÉE

2225-01-20 Approbation des comptes à payer au 8 janvier 2020

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Denise Godin-Dostie
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux autorise le paiement des comptes au 8 janvier 2020 au montant total de 231 427.33\$ à savoir les chèques numéro 4053 à 4066 pour un montant de 202 050.13\$ ainsi que les paiements par transferts électroniques à la Banque Nationale pour un montant de 29 377.20\$.

ADOPTÉE

2226-01-20 Reconduction des mandats des délégués

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE les personnes qui ont été nommées délégués pour les villes de Coteau-du-Lac et Les Coteaux à titre d'administrateur de la Régie d'Assainissement des Coteaux soient :

Madame Andrée Brosseau, mairesse de Coteau-du-Lac;
Monsieur Christian Thauvette, conseiller de Coteau-du-Lac
Monsieur Michaël Sarrazin, conseiller Coteau-du-Lac (substitut)

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse de Les Coteaux
Madame Jocelyne Bishop Ménard, conseillère de Les Coteaux
Madame Myriam Sauvé, conseillère de Les Coteaux (substitut)

QUE la reconduction du mandat de chacun des délégués nommés se poursuivre pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2227-01-20 Autorisation de signatures des effets bancaires

**Il est proposé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Appuyé par Monsieur Christian Thauvette
Et résolu à l'unanimité**

QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer les effets bancaires pour la Régie d'Assainissement des Coteaux;

Madame Denise Godin-Dostie, présidente de la Régie
Madame Andrée Brosseau, vice-présidente de la Régie

Monsieur Jacques Legault, secrétaire de la Régie
Monsieur Claude Madore, trésorier de la Régie

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2228-01-20 Achat licences supplémentaires chez WonderWare et contrat de service annuel

QUE les membres du conseil d'administration **reportent** unanimement l'achat des licences tel que proposé afin de laisser le temps à la vérification du logiciel par Monsieur Jacques Legault.

REPORTÉE

2229-01-20 Estimé de réparation de pompe sanitaire chez Pompes JP inc pour le poste Blanchard

ATTENDU QU'une pompe sanitaire de la station Blanchard est défectueuse et à besoin d'être réparée.

ATTENDU QUE nous avons reçu deux propositions de l'entreprise Pompes JP inc soit une première au montant de 12 234.10\$ + taxes et l'autre au montant de 10 034.10\$ + taxes et ayant comme différence le fait de remplacer le rotor pour un neuf ou le reconditionner. M. Pascal de l'entreprise Pompes JP inc nous recommande fortement de reconditionner le rotor du moteur. Non seulement nous économisons 2200.00\$ mais nous confirme que le rotor sera plus résistant de cette façon.

**Il est proposé par Monsieur Christian Thauvette
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration autorise la réparation de la pompe tel que proposé sur l'estimation de l'entreprise Pompes JP inc du 09 décembre 2019 au montant de 10 034.10\$ + taxes soit avec un rotor reconditionné.

ADOPTÉE

Correspondance

Varia

Parole à l'assistance

Aucune intervention

2230-01-20 Levée de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2020

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2020 soit levée à 16 h 21

ADOPTÉE

Denise Godin Dostie, présidente

Jacques Legault, secrétaire